



EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES DEPARTEMENT  
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL  
DIPARTIMENTO POLITICO FEDERALE

p.o.412.12

Notification  
aux Etats signataires de  
L'ACCORD  
INSTITUANT LE LABORATOIRE EUROPEEN DE BIOLOGIE MOLECULAIRE

signé à Genève le 10 mai 1973

RATIFICATION DE LA SUISSE

Le Département Politique Fédéral informe les Etats signataires qu'en application de l'article XV, paragraphe 2, de l'Accord instituant le Laboratoire européen de biologie moléculaire, signé à Genève le 10 mai 1973, ledit accord a été ratifié par la Suisse le 14 décembre 1973.

Berne, le 10 janvier 1974

